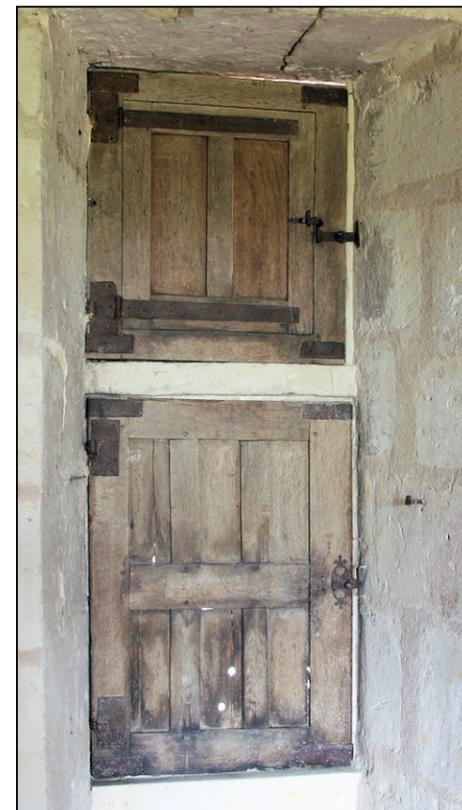


# VERNANTES (*Maine-et-Loire*)

## Logis de Fontaine-Bresson

### Demi-croisée

*Premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle*



Ce petit logis conserve, grâce à la vigilance de sa propriétaire qui l'a judicieusement laissé en place au revers d'une menuiserie plus conforme à notre mode de vie, un remarquable exemple d'une demi-croisée (fig. E.1). En effet, si les vestiges du XVI<sup>e</sup> siècle en Anjou montrent une large utilisation de vitreries mises en plomb dans les quatre compartiments des croisées, il s'agit là d'un rare cas de fenêtre vitrée uniquement en partie haute. L'iconographie nous en dévoile maints exemples et la Bretagne aussi, laquelle région a utilisé amplement le procédé sous une forme proche, mais seule la demi-croisée du manoir du Plessis-Rougebec à Montigné-les-Rairies nous en avait offert un autre témoignage en Anjou<sup>1</sup>.

### *La menuiserie*

#### Le volet inférieur

Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées divisé par une traverse intermédiaire, elle-même subdivisée par quatre montants intermédiaires délimitant six petits panneaux alignés sur deux registres. On notera que les vantaux de portes fabriqués à la même époque adoptent la même conception : un maillage serré de montants et traverses apte à maintenir durablement l'équerrage de la structure, même si celle-ci est exposée aux intempéries. Pour lui conserver toute sa solidité, les assemblages sont carrés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas entaillés par les moulures. Ces dernières sont d'ailleurs très discrètes et affectent essentiellement le parement extérieur. Des chanfreins de faible pente ornent le pourtour des panneaux (fig. 2.2). Ils sont arrêtés au droit des assemblages par des ergots, encore visibles malgré l'usure. Plus curieusement, sur le parement intérieur, on retrouve ces chanfreins sur un montant intermédiaire du registre inférieur et sur la rive supérieure de la traverse médiane (fig. 2.3). Dans ce dernier cas, on remarquera que les chanfreins sont arrêtés avec des coupes droites. Les panneaux en chêne sont étroits et débités sur quartier pour leur assurer un jeu sans déformation. Ils sont dénués de tout décor et simplement mis au molet. A l'intérieur, ils sont légèrement bombés. A l'extérieur, la mise au molet prend la forme d'une discrète pointe de diamant (fig. 1.6 et 2.2 : voir panneau du haut, au centre). La faible saillie de cette forme laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un décor intentionnel. Par ailleurs, la répétition sur chaque panneau n'est pas assurée tant l'usure est importante.

#### Le vantail vitré supérieur

Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Son épaisseur est sensiblement la même que celle du volet qu'il surmonte. A l'extérieur, une feuillure périphérique permet d'y installer une vitrerie mise en plomb. A l'intérieur, une feuillure du même type, mais plus profonde (15 à 17 mm), reçoit le volet (plan n°3).



Fig. E.1. Le châssis conservé à l'étage du logis (façade postérieure)

<sup>1</sup> Manoir du Plessis-Rougebec à Montigné-les-Rairies (Maine-et-Loire) – fin du XV<sup>e</sup>, début du XVI<sup>e</sup> siècle – Centre de recherches sur les monuments historiques, relevés n° D.14903 à 14908.

### Le volet supérieur

Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, et divisé par un montant intermédiaire (fig. 1.2). Ses dimensions plus réduites, voire sa protection à l'arrière de la vitrerie, lui permettent d'adopter une conception plus simple. Il est moins épais pour s'encaster totalement dans le vantail et permettre l'utilisation de pentures articulées conçues initialement pour des volets à ais minces (planches fines). Pour adopter un volet à bâti, il a toutefois été nécessaire de réduire son épaisseur et de lui ménager une feuillure périphérique afin de l'approcher de la vitrerie et de gagner quelques millimètres. Comme au logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002), mais dans une moindre mesure, ses montants et traverses adoptent une section sensiblement trapézoïdale, c'est-à-dire qu'ils ont une épaisseur moindre au droit de la feuillure qui les accueille et s'évasent vers les panneaux (plan n°3, sections A-A et C-C). Ces derniers sont dénués de décor et simplement mis au molet.

## La serrurerie

### Les organes de rotation

La rotation du volet du bas est assurée par deux paumelles (platine : ép. 1,5 mm) sur gond (fig. 2.5), alors que celle du volet et du vantail vitré du haut l'est par deux pentures à charnière (fig. 2.4). Ces pentures sont en tous points identiques à celles du Guédeniau et on notera qu'ici également le nœud et la charnière peuvent être mis sur la même platine, parce que le réglage du gond n'est pas conditionné par les joints des pierres (fig. 1.2)<sup>2</sup>.

### Les organes de fermeture

Le vantail vitré du haut est fermé par une targette composée d'un simple pêne maintenu par deux conduits qui, en l'absence de platine, sont fichés dans le montant pour se retourner sur son parement extérieur (fig. 2.6). La même targette fermait le volet du bas. Celle aujourd'hui visible sur les photographies est plus récente. Le volet du haut ferme par un loquet, lui aussi sans platine, composé d'une clenche forgée formant un renflement (fig. 2.6).

### Les organes de consolidation

Les assemblages sont « consolidés » par des étriers de fer cloués sur les deux parements et sur les rives. Vu leur emplacement, leur faible épaisseur (1,2 mm) et leur longueur réduite, on peut penser qu'ils servaient principalement à protéger le bois du contact direct avec la pierre, plus qu'à soutenir les assemblages.

Tous les organes de serrurerie employés ici sont comparables à ceux des manoirs du Plessis-Rougebec à Montigné-les-Rairies et de la Perdrière à Fougeré<sup>3</sup>.

## La vitrerie

Elle était composée d'un panneau de vitres unique et limitée au compartiment du haut. Comme la plupart des châssis de cette époque en Anjou, cette vitrerie n'était pas scellée dans la maçonnerie, mais montée sur un bâti ouvrant. Au-delà, il est important de noter que le compartiment du bas est fermé par un simple volet. Alors que cette conception est commune en Bretagne, elle n'a été observée qu'au manoir du Plessis-Rougebec. Nous en avons cependant étudié un autre exemple du XVII<sup>e</sup> siècle dans le logis de la Joubardière à Saint-Martin-du-Limet (étude n°53002). Elle était vraisemblablement plus fréquente que ne le montrent ces trop rares témoignages. L'inadaptation des volets de bois aux modes de vie ultérieurs en a sans aucun doute supprimé plus d'un. Cette simple demi-croisée, exceptionnellement bien conservée, n'en prend que plus de valeur.

## Datation

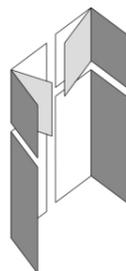
Il convient de noter le caractère uniquement fonctionnel de ce châssis de fenêtre. Tant dans les ouvrages de menuiserie que dans ceux de serrurerie, rien n'y est gratuit. Même la discrète mouluration, basée sur l'emploi de chanfreins, permet une meilleure évacuation de l'eau le long des profils extérieurs. On pourrait dire qu'il constitue le modèle de base de l'époque pour ce type de logis. Pour en limiter la date la plus haute, la présence d'un volet mince à bâti adossé au vantail vitré constitue certainement la caractéristique la plus importante. A l'inverse, la persistance de pentures articulées, de vantaux affleurés au même nu ferrés sur gonds et d'une serrurerie sans platine indiquent probablement une fabrication avant le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Situation



### Typologie

Type 4.MA



### Documents annexés

Planche n°1 : Demi-croisée  
Planche n°2 : Demi-croisée  
Plan n°1 : Demi-croisée / élévation intérieure  
Plan n°2 : Demi-croisée / élévation extérieure  
Plan n°3 : Sections horizontales et verticales  
Plan n°4 : Serrurerie  
Plan n°5 : Demi-croisée / restitution

### Restitution de la clôture

la restitution était extrêmement simple puisqu'elle était limitée à rétablir la targette du volet inférieur, dont les traces montrent sans ambiguïté le modèle, et la vitrerie du vantail. Sur cet aspect, nous avons retenu, à l'instar de toutes nos études, une vitrerie à losanges dont l'emploi généralisé durant les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ne crée aucun anachronisme. Par contre, la vitrerie à bornes en carré réalisée sur cette demi-croisée lors de sa restauration n'est pas, à notre connaissance, attestée à une période aussi haute.

<sup>2</sup> Sur cet aspect, voir notre étude n°53006 du Grand-Poillé à Contest (Mayenne).

<sup>3</sup> Manoir de la Perdrière à Fougeré (Maine-et-Loire) – Fin du XV<sup>e</sup>, début du XVI<sup>e</sup> siècle – CRMH n° D.14671 à 14673 et D.14741.